L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 DECEMBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 1 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 28 DECEMBRE 1847.

Les deux premières semaines de la session n'ont point été fertiles en discussions intéressantes, et cela n'a rien de surprenant; il faut s'organiser, se reconnaître, s'entendre, se préparer, ce n'est point l'affaire d'un jour. Pour ceux qui suivent à distance les scènes parlementaires et qui ne peuvent pas saisir à l'avance la pensée à laquelle obéiront les hommes les plus influents, le Congrès, à l'heure qu'il est, n'offre encore qu'incertitude et confusion. Autour de quel [illegible] se ralliera la majorité? L'esprit de guerre et de conquête l'emportera-t-il sur les [illegible] de pacification? La majorité du parti [illegible] se prononcera-t-elle pour la paix à tout [illegible]? Et de son côté la majorité démocratique [illegible] telle vigoureusement parti pour l'absorption complète du Mexique conséquence presque nécessaire de l'attitude prise par l'Exécutif? [illegible]-t-on, pour arriver plus tôt à une solution, la prudence de laisser dormir ce levain de discorde qui fermente à l'intérieur, la question de l'esclavage? Tous ces sujets si graves, si pleins de motion et de danger, sont encore enveloppés dans les nuages, et c'est à peine si quelques [illegible] ont jailli çà et là de cette obscurité. Il ne [illegible] pas les négliger.

Trois manifestations formelles ont eu lieu jusqu'à ce jour: deux au Sénat, l'une par M. Dickinson de New-York; l'autre par M. Calhoun, la troisième à la Chambre par l'organe de M. J. E. Holmes de la Caroline du Sud. On comprend que ces deux dernières doivent être [illegible] presque du même esprit. Nous avons donné hier les résolutions de l'illustre sénateur de la Caroline du Sud; et on a pu s'en convaincre, la brièveté qu'elles semblent avoir affectée, [illegible] qu'on ne saisisse bien la pensée de leur auteur: il n'est point favorable à la guerre de conquête, voilà tout ce qui en ressort clairement à nos yeux; le reste est un mystère. Quant aux résolutions de M. Holmes, elles sont loin de présenter la même incertitude; elles sont catégoriques, ainsi qu'on en pourra juger, par la traduction que nous en donnons:

Attendu que notre confédération a été formée pour établir une union parfaite et développer la prospérité générale, il convient à ceux qui sont chargés de conduire le gouvernement d'en diriger l'action de manière à parfaire l'Union et [illegible] notre prospérité [illegible]; attendu que la [illegible] la sécurité, et à tout ce qui [illegible] existence nationale, se trouvent impliqués dans la guerre d'invasion que nous dirigeons actuellement contre une république sœur, cette importante considération doit nous porter à [illegible] les mesures qui auront pour effet de rendre la paix au Mexique et d'assurer la prospérité des Etats-Unis; en conséquence, il est

Résolu qu'il est *inexpédient* de la part du gouvernement des Etats-Unis de se servir des voies [illegible] pour anéantir l'existence nationale du Mexique, mais qu'il doit en profiter pour établir une paix durable avec le Mexique [illegible].

[illegible]

Résolu que nos bâtiments, soit de la marine [illegible] soit de la marine marchande, auront le droit d'entrer dans les ports du Mexique et d'en sortir, avec une entière sécurité, [illegible].

[illegible]

Résolu qu'il est expédient de garder en notre possession [illegible] de l'exécution des conditions [illegible].

Ces résolutions qui renoncent si généreusement aux conquêtes, et semblent ne vouloir [illegible] de la guerre que l'établissement de la [illegible] avec le Mexique, serviront probablement de point de départ à la conduite de la [illegible] Sud-Caroliniennes. Elles auront, [illegible] les partisans du libre commerce, [illegible] de faire beaucoup trop bon marché des [illegible], des trésors que nous [illegible] dépensés et surtout du sang versé par nos [illegible] sur tous les champs de bataille. Quoi [illegible] de ces fleurs n'auraient pour résultat que [illegible] donner quelques nouveaux débouchés [illegible] qui seront longtemps encore d'une [illegible] valeur! Ce serait trop peu de chose, [illegible] ne satisferait en aucune façon l'esprit [illegible].

Un seul point pourrait recommander ces résolutions à la préférence des hommes sages; c'est [illegible] écartent pour le moment la question de [illegible]. Mais est-ce assez? Celles de M. D[illegible], sénateur de l'Etat de N. Y. au Congrès, [illegible] d'un principe presque identique, mais [illegible] bien plus loin, car elles acceptent les [illegible] faites, aussi bien que les conquêtes à [illegible] et elles laissent implicitement à l'esclavage le droit de s'étendre sur les nouveaux territoires. En voici la teneur:

Résolu qu'il est de bonne politique de la part du gouvernement des Etats-Unis de renforcer les relations politiques et commerciales sur ce continent par l'annexion de tout territoire contigu [illegible] à ce but et [illegible] de partager les [illegible] dans les organisations territoriales de dites [illegible] de la confédération.

Résolu que, en organisant un gouvernement pour un territoire appartenant aux Etats-Unis, les principes de *self-government* sur lesquels repose notre système fédéral, seront [illegible] développés, le véritable esprit et le sens de notre constitution mieux observés, et la confédération renforcée, si toutes les questions relatives à l'organisation intérieure sont laissées à la décision des législatures choisies par la population du territoire.

Voilà probablement quel sera le programme des démocrates qui ne veulent point du proviso Wilmot; mais sans doute les partisans de ce projet garderont pas le silence. M. Dix, M. [illegible] ou quelque autre chef de file nous fera connaître aussi nécessairement leur pensée. D'autres Sénateurs et d'autres Représentants viendront également, soit au nom d'une fraction [illegible], soit en leur propre et privé nom, soumettre au Congrès et au pays leur système à l'égard de la guerre. Parmi ces derniers on cite M. Webster et M. Benton. Leur autorité est [illegible], mais, quelle qu'elle soit, il n'est point [illegible] qu'ils imposent leurs idées individuelles à la majorité du Congrès. Celle-ci cherche [illegible] formule, et elle finira sans doute par la trouver. Qui aura l'honneur de la rédiger? [illegible].

LA MALLE nous a [illegible] hier une faveur singulière: elle nous a apporté deux journaux de New-York, deux de Washington et deux de [illegible]. C'est un assez bon échantillon des [illegible] ou deux cents feuilles d'échange [illegible] nous avons droit. Le service des [illegible] de progrès....

[illegible] Mexico [illegible] s'est étendu [illegible] Sud, et dans certains [illegible] grands ravages. Nous [illegible] circonstances: seulement [illegible] Chili, qu'à Coquimbo le choc [illegible] violent, qu'à Valparaiso il a ébranlé et [illegible] qu'à Santiago il a cau[sé] [illegible] et que plusieurs villages du voi[sinage] [illegible] considérablement souffert.

[illegible] AMÉRICAINS.—Les deux premiers [illegible] du "Washington," premier navire de [illegible] New York et Brême, ont été très fructueux [illegible] qui ce bâtiment [illegible]. Toutes dépenses faites, les [illegible] payées et la retenue pour le fond de [illegible] reste encore un assez beau bénéfice [illegible] intéressés.

L'*Evening Journal* d'Albany, N. Y. fait remarquer [illegible] son dernier message le Président n'a [illegible] les noms des généraux Scott et Taylor, [illegible] de leur refus de lever des contributions [illegible] les provinces mexicaines. On pourrait [illegible] une censure indirecte.

NÉGOCIATIONS AVEC LE MEXIQUE.—On lit dans le *Journal du Commerce* de New-York:

D'après ce que nous apprenons, le Président [illegible] consulté l'évêque Hughes au sujet des [illegible] du Mexique et lui aurait proposé d'aller au Mexique, sans titre officiel, mais aux frais du gouvernement, dans le but d'amener, si c'est possible, les Mexicains à des dispositions pacifiques, probablement en leur persuadant que notre gouvernement a pour eux une sincère affection [illegible] veut que leur bien. L'évêque aurait [illegible] cette mission, mais aurait déclaré qu'il [illegible] à y aller comme ambassadeur; et à [illegible] que, lorsque les négociations seraient [illegible] serait l'un des trois commissaires chargés de conclure un traité de paix."

THÉATRE D'ORLÉANS.

Le général Tom Thumb.—Le Chevalier de Maison-Rouge.

L'avez-vous vu? Avez-vous rencontré son équipage? Comment les trouvez-vous, l'un portant l'autre? Avez-vous eu l'insigne honneur de lui être présenté (au nain) et vous a-t-il gratifié de quelques-uns de ses bons mots et de ses spirituelles réparties? N'est-il pas charmant, adorable, une huitième merveille du monde enfin? Voilà un petit *specimen* de la manière dont on s'aborde dans notre bonne ville depuis l'entrée dans nos murs du grand, de l'illustre, de l'incomparable *Tom Thumb*. Si la Vénus de Milo ou l'Apollon du Belvédère descendaient en chair et en os parmi nous et s'ils s'offraient à notre admiration moyennant la modique rétribution de cinquante [cents], nous osons parier qu'ils n'exciteraient pas la dixième partie de l'enthousiasme que soulève le microscopique général. De nos jours, le laid est beaucoup plus populaire que le beau, ce qui tient sans doute à ce qu'il est infiniment plus repandu. Les susceptibilités les plus ombrageuses n'ont pas grand chose à redouter des avortons, des chiens savans ou des veaux à deux têtes, ce qui explique la vogue dont jouissent presque toujours ces intéressantes variétés des mammifères, auxquelles du reste nous ne prétendons nullement assimiler le général *Tom Thumb*.

Nous avons eu l'avantage de voir le général à Paris, à la salle Vivienne. A cette époque, il était orné d'un cornac, tuteur ou curateur dont la mission était de traduire pour l'édification de la foule les sons plus ou moins articulés émis par l'objet en question, d'en faire mouvoir les ressorts, d'en démontrer le mécanisme et d'en développer les propriétés. Ce monsieur avait fini par éclipser complètement son chef d'emploi—d'accessoire il était devenu principal. C'était toujours la même chose, mais cela ne manquait pas d'un certain charme, surtout lorsqu'avec un accent à-peu-près analogue à celui de M. Ménéhint dans les *Anglais en Voyage*, il expliquait à l'auditoire comment *la costioume du général Tom Pouce il était un cadeau de Sa Majesté la Reine Victoria qu'il avait sur le dos dans cette moment, et le hépinglette il avait été donné par Son Altesse Royale la princesse Adélaïde en diamant, etc.* Ici, l'affiche se contente de nous apprendre que le canapé sur lequel il s'assied et le costume qu'il porte ont figuré devant plusieurs têtes couronnées, ce qui ne peut manquer d'ajouter considérablement à l'effet de ces accessoires. Comment ne pas admirer ce que des rois et des reines ont honoré de leurs augustes regards?

Nous allions oublier de vous dire que le général *Tom Thumb* est comédien, et qu'il reproduit avec une grande fidélité la plupart des grandes figures historiques de tous les temps. Pour donner plus d'exactitude et de couleur locale à ces imitations, on a inventé un moyen non moins économique qu'ingénieux. Voulez-vous voir Napoléon? vite, un tricorne au général, et vous êtes parfaitement libre de le prendre pour l'Empereur. Voulez-vous avoir une idée exacte de *Beau Brummel*? c'est bien facile—on remplace tout simplement le tricorne par un chapeau posé coquettement sur l'oreille, on adapte au nain une canne à peu près aussi long que sa personne, et voilà le *dandy* dans toute son élégance et toute sa distinction. Est-ce d'un Grec ou d'un Romain qu'il s'agit? mettez un casque au général, et vous pourrez du droit de l'appeler Achille ou Marius, Thémistocle ou César. Avec un assortiment un peu complet de coiffures, on pourrait ainsi faire un cours complet d'histoire et d'archéologie à *Tom Thumb*. Du reste, à voir la manière dont nos romanciers modernes habillent les grands personnages historiques, nous ne sommes guères tenté de critiquer celle-là. Il n'y a pas bien longtemps que M. Alexandre Dumas a découvert qu'Henry IV n'était qu'un apprenti intrigant, un *poltron* [illegible], et le drame qui vient d'être joué au Théâtre d'Orléans nous montre la Révolution Française sous un jour non moins original. Nous n'entreprendrons pas la critique de cette œuvre nouvelle, dont quelques scènes dramatiques et un intérêt de circonstance ont fait la fortune en France et la feront probablement ici. On ne manquerait pas de nous répondre que la critique n'a pas le droit de s'attaquer à une œuvre signée Alexandre Dumas et que pour juger du mérite d'un drame il faut en avoir fait soi-même, ou tout au moins se croire capable d'en faire, ce qui n'est pas toujours la même chose. Grâce à cette doctrine, qui a été développée tout dernièrement en prose tout poétique, il ne reste plus guères à la critique que le droit d'admirer—et celui de s'abstenir.

Du reste, que *le Chevalier de Maison Rouge* soit un chef-d'œuvre ou qu'il ne le soit pas, le drame n'en a pas moins été très bien joué; c'est une justice que nous nous plaisons à rendre à la troupe actuelle.

M. Montassier a fait du rôle de *Lorain* une de ses meilleures créations, et les deux dernières scènes de l'ouvrage lui ont valu les plus légitimes applaudissements. M. Montassier, en artiste consciencieux et habile qu'il est, sait faire son profit des conseils tout-à-fait bienveillants que lui adresse parfois la critique; et s'il n'apporte pas sur la scène la même somme de petites prétentions et de petits ridicules, il a de plus qu'un ou deux de ses confrères ce qui leur manque et ce qui vaut mieux, c'est-à-dire, le vrai mérite et la modestie qui l'accompagne presque toujours. M. Sage est un acteur intelligent et chaleureux que le public ferait bien d'encourager; il a déployé un talent réel dans le rôle de *Maurice Lindey*. Nous n'avons pas besoin de vous dire que Mlle Maria a joué avec son talent accoutumé, la figure si touchante et si poétique de Geneviève ne pouvait être mieux comprise ni mieux rendue. Il serait injuste de ne rien dire de M. Lavergne et de Mme Paul, de cette dernière surtout, qui a fait preuve d'une véritable intelligence dramatique. En somme, nous ne pensons pas qu'il existe une seule troupe de province capable d'offrir dans un ouvrage de cette longueur et de cette importance un ensemble aussi satisfaisant.

La musique du drame est de notre ancien chef d'orchestre, M. A. VARNEY; on y remarque de fort belles phrases et un chœur d'un grand effet. Espérons que M. Varney ne s'en tiendra pas là et qu'il nous donnera bientôt une partition complète que chacun de nous s'empressera d'aller applaudir. Après un pareil coup d'essai, il ne peut manquer de voir s'ouvrir devant lui les portes de l'Opéra-Comique.

L'administration a apporté beaucoup de soin à la mise en scène, et les décors ont joué leur rôle avec précision et ponctualité. On a remarqué au dernier acte une fort belle toile de M. Develle, l'habile paysagiste du beau tableau de *Resaca de la Palma*.

A. F.

Chronique Locale.

ELECTION D'UN ALDERMAN.—A une élection tenue hier dans le cinquième district de la première Municipalité, pour un alderman, M. Emile Wiltz a obtenu 249 votes; et M. H. Legendre, 47. M. Wiltz est en conséquence élu alderman du 5ème district. Le nombre de voix données à cette élection s'élève à 302.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Cette Cour n'a siégé hier que peu d'instants. Le juge McHenry a condamné John Cummings, déclaré coupable du meurtre de M. William Reinecke, à [illegible] ans de travaux forcés et aux dépens.—Thomas Ross, trouvé coupable de voies de fait sur la personne de Charles Cammeyer, a été condamné à six mois de prison et à une amende de $200.—Plusieurs autres individus ont été condamnés, pour le même délit, à $100 d'amende et aux dépens.

RECORDER BALDWIN.—M. J. W. Patrick s'est présenté hier matin au bureau du recorder Baldwin, pour dénoncer à ce magistrat deux individus nommés William Banton et O. P. Nichols, qu'il accuse, le premier de lui avoir vendu un esclave volé à son maître, et le second de complicité dans cet acte. L'esclave, il paraît, appartient à M. Philip Moore, de Charleston, dans la Caroline du Sud. On est venu l'offrir au plaignant, qui réside comme planteur dans la paroisse Rapides, et qui, ne soupçonnant aucune fraude, a acheté l'esclave pour une somme de $725 comptant.—Banton et Nichols ont été arrêtés et sont maintenant écroués au poste de la 2e Municipalité. Leur interrogatoire aura lieu dans quelques jours.

VOL.—Depuis deux semaines, la maison de M. Felix Manche avait été plusieurs fois forcée par quelques audacieux voleurs, qui n'oubliaient jamais de sortir avec du butin. C'est en vain que M. Manche épiait les allées et venues de chacun, se promettant de découvrir enfin le hardi voleur. Avant-hier soir, il revint chez lui après une courte absence et trouva sa porte forcée; on venait de lui emporter un paquet de hardes. A ce moment même, il avisa un nègre qui déguerpissait prudemment avec un paquet. Il l'arrêta et le conduisit au poste: c'était son voleur. Le nègre se nomme George et appartient au docteur Moore. Il sera probablement interrogé ce matin par le recorder Ramos.

MORT SUBITE.—Le coroner Spedden a tenu hier une enquête sur le corps d'un nommé E. D. Keller, mort subitement dans les vastes écuries connues sous le nom de Tattersall. Le jury a déclaré que le défunt avait succombé à l'apoplexie.

HABEAS CORPUS.—Un individu nommé Felter fut arrêté dernièrement par la police de la 2me Municipalité, à la requête du gouverneur de New-York. On accusait Felter d'escroquerie: il avait, disait-on, obtenu d'un marchand de New-York, en alléguant des motifs controuvés, la remise d'une certaine quantité de marchandises. Felter réclama sa mise en liberté par voie d'habeas corpus et engagea M. Grymes comme son conseil. Le demandeur alléguait qu'il était citoyen de la Louisiane, et que les autorités de New-York n'avaient aucune juridiction sur lui: il affirma en outre qu'il n'avait obtenu de remise de marchandises que selon les coutumes commerciales. La Cour rendra bientôt sa décision.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO UN.—Le Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence du recorder Ramos.

Le Maire transmet au Conseil plusieurs propositions cachetées de différents individus, pour le nettoiement des rues de la Municipalité. Elles sont déposées sur le bureau sujettes à l'appel.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Rieffel, le collecteur de la Municipalité sur les bateaux-à-vapeur, informant le Conseil que des vols se commettent sur la Levée presqu'à chaque instant. Cette lettre est référée au comité de police.

On lit une lettre de M. Ouliff, le contracteur actuel pour la réparation du toit de l'hôtel de ville, demandant au Conseil un mandat à 60 jours pour la somme de $1000, en acompte de l'ouvrage qu'il a déjà fait. Sur motion de M. Hagan, la demande du pétitionnaire est accordée.

Une résolution, émanant du comité des finances et ordonnant que la somme de $25 05 soit payée à M. Spedden, pour une enquête tenue à l'Hôpital de Charité, donne lieu à une longue discussion. Elle est enfin terminée par le renvoi de la dite résolution à la prochaine séance.

Une longue discussion s'est engagée, au sujet de plusieurs comptes présentés par le comité des finances, concernant les dépenses de la dernière élection de recorder. Enfin le Conseil décide que ces différents comptes seront payés d'après l'ordonnance passée le 27 de mars dernier. Elle décrète que les frais d'élection dans chaque poll n'excèderont pas dix piastres.

Peu après, le Conseil s'ajourne.

LIBERIA.—On a reçu à New-York des nouvelles de Liberia qui vont jusqu'au 14 octobre. La Constitution rédigée par la Convention qui s'est réunie au mois de juillet dernier, a été adoptée par le peuple le 27 septembre. La première élection, en vertu de cette nouvelle charte a eu lieu le 5 octobre; le gouverneur Roberts a été élu Président, et Nathaniel Branden, Vice-Président de la République, qui a pris pour devise: "L'amour de la liberté nous a amené ici!"

Dès le 24 août, le Drapeau adopté par la nouvelle république, avait été arboré au milieu d'une grande solennité publique; et le 18 septembre il avait été salué de vingt-un coups de canons par le brick des Etats-Unis, le *Boxer*. Le commandant de la corvette anglaise *Favorite*, en recevant avis de la nouvelle organisation de Liberia, a de son côté déclaré que son drapeau serait provisoirement reconnu par les bâtimens anglais, jusqu'à l'arrivée des ordres formels de S. M. B.

AMÉRIQUE ANGLAISE.—On lit dans les *Mélanges*, journal de Québec, sous la date du 10 courant:

Nous annonçions dans notre dernière feuille que nous avions des chemins d'hiver. Aujourd'hui c'est tout le contraire. A la neige, à la glace, aux traînes, aux clochettes, aux fourrures, etc., etc., ont succédé la pluie, la boue, les voitures à roues et tout l'attirail de l'été. Dans l'espace de deux ou trois jours, nous avons eu l'automne, l'hiver et le printemps. Ce serait singulier d'avoir actuellement un temps beau et doux; ça compléterait les quatre saisons. Aujourd'hui le ciel est couvert et le temps est humide.

—A Halifax, vers le 23 novembre, il courait le bruit que toutes les banques allaient faillir; tout le peuple d'aller de suite demander des espèces en échange de ses billets. On a bientôt reconnu son erreur, et tout allait bien aux dernières dates.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC A HALIFAX.—Les journaux de St Jean, N. B., nous annoncent que les explorateurs, etc., de la route où doit passer ce chemin de fer, sont de retour à Halifax. Ils rapportent que toute la route est praticable, et que sur les 600 milles il n'y en a pas plus de 20 qui offrent quelques difficultés.

FEUILLETON

Mémoires d'un Médecin.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

(Voir l'Abeille du 14 au 25 oct. et du 1er nov.)

XLVIII.

Le père et la fille.

Au bout de l'allée, Andrée aperçut en effet le maréchal et son père qui se promenaient devant le vestibule en l'attendant.

Les deux amis semblaient être les plus joyeux du monde; ils se tenaient par le bras; on n'avait pas encore vu à la cour Oreste et Pylade aussi exactement représentés.

A la vue d'Andrée les deux vieillards se réjouirent encore plus et se firent remarquer, l'un à l'autre, sa radieuse beauté augmentée encore par la colère et par la rapidité de sa marche.

Le maréchal salua Andrée, comme il eût fait Mme de Pompadour déclarée. Cette nuance n'échappa point à Taverney, qui en fut enchanté, mais elle surprit Andrée par ce mélange de respect et de galanterie libre; car l'habile courtisan savait mettre autant de détails dans un salut, que Corvelle savait mettre de phrases françaises dans un seul mot turc.

Andrée rendit une révérence qui fut aussi cérémonieuse pour son père que pour le maréchal; puis elle les invita tous deux, avec une grâce charmante, à monter dans sa chambre.

Le maréchal admira cette élégante propreté, seul luxe de l'ameublement et de l'architecture de ce réduit. Avec des fleurs, avec un peu de mousseline blanche, Andrée avait fait de sa triste chambre, non pas un palais, mais un temple.

Il s'assit sur un fauteuil de perse verte, à grandes fleurs, au dessous d'un grand cornet de la Chine, d'où tombaient des grappes parfumées d'accacia et d'érable, mêlées d'iris et de roses du Bengale.

Taverney eut un fauteuil pareil; Andrée s'assit sur un pliant, le coude appuyé sur un clavecin également garni de fleurs, dans un large vase de Saxe.

—Mademoiselle, dit le maréchal, je viens vous apporter, de la part de Sa Majesté, tous les complimens que votre voix charmante et votre talent de musicienne consommée ont arrachés hier à tous les auditeurs de la répétition. Sa Majesté a craint de faire des jaloux et des jalouses en vous louant trop haut. Elle a donc bien voulu me charger de vous exprimer tout le plaisir que vous lui avez causé.

Andrée, toute rougissante, était si belle, que le maréchal continua comme s'il parlait pour son compte.

—Le roi, dit-il, m'a affirmé qu'il n'avait encore vu à sa cour personne qui réunit au même point que vous, mademoiselle, les dons de l'esprit et ceux de la figure.

—Vous oubliez ceux du cœur, dit Taverney avec épanouissement: Andrée est la meilleure des filles.

Le maréchal crut un moment que son ami allait pleurer. Plein d'admiration pour cet effort de sensibilité paternelle, il s'écria:

—Le cœur! hélas, mon cher, vous seul êtes juge de la tendresse que peut renfermer le cœur de mademoiselle. Que n'ai-je vingt-cinq ans, je mettrais à ses pieds ma vie et ma fortune.

Andrée ne savait pas encore accueillir légèrement l'hommage d'un courtisan. Richelieu n'obtint d'elle qu'un murmure sans signification.

—Mademoiselle, dit-il, le roi a voulu vous prier de lui permettre un témoignage de sa satisfaction, et il a chargé M. le baron, votre père, de vous le transmettre. Que faut-il maintenant que je réponde à Sa Majesté de votre part.

—Monsieur, dit Andrée, qui ne mit dans sa démarche qu'une conséquence du respect dû à son roi par toute sujette, veuillez assurer Sa Majesté de toute ma reconnaissance. Dites bien à Sa Majesté qu'elle me comble en s'occupant de moi, et que je suis bien indigne de l'attention d'un si puissant monarque.

Richelieu parut enthousiasmé de cette réponse, que la jeune fille prononça d'une voix ferme et sans aucune hésitation.

Il lui prit la main, qu'il baisa respectueusement, et la couvant des yeux:

—Une main royale, dit-il, un pied de fée....; l'esprit, la volonté, la candeur.... Ah! baron, quel trésor!.... Ce n'est pas une fille que vous avez là, c'est une reine.

Et sur ce mot il prit congé, laissant Taverney près d'Andrée, Taverney qui se gonflait insensiblement d'orgueil et d'espoir.

Quiconque l'eût vu, ce philosophe des anciennes théories, ce sceptique, ce dédaigneux, aspirer à longs traits l'air de la faveur dans son bourbier le moins respirable, se fût dit que Dieu avait pétri du même limon l'esprit et le cœur de M. de Taverney.

Taverney seul eût pu répondre à propos de ce changement:

—Ce n'est pas moi qui ai changé, c'est le temps.

Donc, il resta près d'Andrée, assis, un peu embarrassé, car la jeune fille, avec son inépuisable sérénité, le perçait de deux regards profonds comme la mer en son plus profond abîme.

—M. de Richelieu n'a-t-il pas dit, monsieur, que Sa Majesté vous avait confié un témoignage de sa satisfaction. Quel est-il? je vous prie.

—Ah! fit Taverney, elle est intéressée.... Tiens, je ne l'eusse pas cru. Tant mieux, Satan, tant mieux!

Il tira lentement de sa poche l'écrin donné la veille par le maréchal, à peu près comme les bons papas tirent un sac de bonbons ou un jouet, que les yeux de l'enfant arrachent de leur poche avant que les mains aient agi.

—Voici, dit-il.

—Ah! des bijoux.... fit Andrée.

—Sont-ils de votre goût?

C'était une garniture de perles d'un grand prix. Douze gros diamans reliaient entre eux les rangs de ces perles; un fermoir de diamans, des boucles d'oreille, et un rang de diamans pour les cheveux, donnaient à ce présent une valeur de trente mille écus au moins.

—Mon Dieu, mon père, s'écria Andrée.

—Eh bien!

—C'est trop beau.... le roi s'est trompé. Je serais honteuse de porter cela.... Aurais-je donc des toilettes qui puissent s'allier avec la richesse de ces diamans?

—Plaignez-vous donc, je vous prie, dit ironiquement Taverney.

—Monsieur, vous ne me comprenez pas.... Je regrette de ne pouvoir porter ces bijoux, parce qu'ils sont trop beaux.

—Le roi qui a donné l'écrin, mademoiselle, est assez grand seigneur pour vous donner les robes....

—Mais, monsieur...., cette bonté du roi....

—Ne croyez-vous pas que je l'ai méritée par mes services? dit Taverney.

—Ah! pardon, monsieur; c'est vrai, répliqua Andrée en baissant la tête, mais sans être bien convaincue.

Au bout d'un moment de réflexion, elle referma l'écrin:

—Je ne porterai pas ces diamans, dit-elle.

—Pourquoi? s'écria Taverney inquiet.

—Parce que, mon père, vous et mon frère vous avez besoin de tout le nécessaire, et que ce superflu blesse mes yeux depuis que je viens de penser à votre gêne.

Taverney lui pressa la main en souriant:

—Oh! ne vous occupez plus de cela, ma fille. Le roi a fait plus pour moi que pour vous. Nous sommes en faveur, chère enfant. Il ne serait ni d'une sujette respectueuse ni d'une femme reconnaissante de paraître devant Sa Majesté sans la parure qu'elle a bien voulu vous donner.

—J'obéirai, monsieur.

—Oui, mais il faut que vous obéissiez avec plaisir.... Cette parure ne paraît pas être de votre goût.

—Je ne me connais pas en diamans, monsieur.

—Sachez donc que les perles seules valent cinquante mille livres.

Andrée joignit les mains.

—Monsieur, dit-elle, il est étrange que Sa Majesté me fasse à moi un pareil présent; réfléchissez-y.

—Je ne vous comprends pas, mademoiselle, dit Taverney d'un ton sec.

—Si je porte ces pierreries, je vous assure, monsieur, que le monde s'en étonnera.

—Pourquoi? dit Taverney du même ton, avec un regard impérieux et froid qui fit baisser celui de sa fille....

—Un scrupule.

—Mademoiselle, il est plus étrange encore, vous m'avouerez, de vous voir des scrupules là où, moi, je n'en vois pas.—Vive les jeunes filles candides pour savoir le mal et l'apercevoir, si bien caché qu'il soit, alors que nul ne l'avait remarqué. Vive la jeune fille naïve et vierge pour faire rougir les vieux grenadiers comme moi.

Andrée cacha sa confusion dans ses deux belles mains nacrées.

—Oh! mon frère, murmura-t-elle tout bas, pourquoi es-tu déjà si loin!

Taverney entendit-il ce mot, le devina-t-il avec cette merveilleuse perspicacité que nous lui connaissons? On ne saurait le dire; mais il changea de ton à l'instant même, et, prenant les deux mains d'Andrée:

—Voyons, enfant, dit-il, est-ce que votre père n'est pas un peu votre ami?

Un doux sourire se fit jour à travers les ombres dont le beau front d'Andrée était couvert.

—Est-ce que je ne suis pas là pour vous aimer, pour vous conseiller? est-ce que vous ne vous sentez pas fière de contribuer à la fortune de votre frère et à la mienne?

—Oh! si, dit Andrée.

Le baron concentra sur sa fille un regard tout embrasé de caresses.

—Eh bien! dit-il, vous serez, comme le disait tout à l'heure M. de Richelieu, la reine de Taverney.... Le roi vous a distinguée.... Madame la Dauphine aussi, dit-il vivement; dans l'intimité de ces augustes personnes, vous bâtirez notre avenir, en leur faisant la vie heureuse.... Amie de la Dauphine, aimée.... du roi, quelle gloire!.... Vous avez des talents supérieurs et une beauté sans rivale; vous avez un esprit sain, exempt d'avarice et d'ambition.... Oh! mon enfant, quel rôle vous pouvez jouer.—Vous souvient-il de cette petite fille qui adoucit les derniers moments de Charles VI?.... son nom fut béni en France.—Vous souvient-il d'Agnès Sorel, qui restitua l'honneur à la couronne de France?.... tous les bons Français vénèrent sa mémoire.... Andrée, vous serez le bâton de vieillesse de notre glorieux monarque.... il vous chérira comme sa fille, et vous règnerez en France par le droit de la beauté, du courage et de la fidélité....

Andrée ouvrait ses yeux avec étonnement. Le baron reprit, sans lui laisser le temps de réfléchir.

—Ces femmes perdues, qui déshonorent le trône, vous les chasserez d'un seul regard, votre présence purifiera la cour. C'est à votre influence généreuse que la noblesse du royaume devra le retour des belles mœurs, de la politesse, de la pure galanterie. Ma fille, vous pouvez, vous devez être un astre régénérateur pour ce pays, et une couronne de gloire pour notre nom.

—Mais, dit Andrée étourdie, que me faudra-t-il faire pour cela?

Le baron rêva quelques instans.

—Andrée, dit-il, je vous ai dit souvent qu'il faut en ce monde forcer les gens à être vertueux en leur faisant aimer la vertu. La vertu refrognée, triste et psalmodiant des sentences, fait fuir ceux même qui voudraient le plus ardemment s'approcher d'elle. Donnez à la vôtre toutes les amorces de la coquetterie, du vice même. Cela est facile à une fille spirituelle et forte comme vous l'êtes. Faites-vous si belle que la cour ne parle que de vous. Faites-vous si agréable aux yeux du roi qu'il ne puisse se passer de vous. Faites-vous si secrète, si réservée pour tous, excepté pour Sa Majesté, qu'on vous attribue bien vite tout le pouvoir que vous ne pouvez manquer d'obtenir.

—Je ne comprends pas bien ce dernier avis, dit Andrée.

—Laissez-moi vous guider, vous exécuterez sans comprendre, ce qui vaut mieux pour une sage et généreuse créature comme vous. A propos, pour exécuter le premier point, ma fille, je dois garnir votre bourse. Prenez ces cent louis, et montez votre toilette d'une façon digne du rang auquel vous êtes appelée depuis que le roi nous a fait l'honneur de nous distinguer.

Taverney donna cent louis à sa fille, lui baisa la main et sortit.

Il reprit rapidement l'allée par laquelle il était venu, et n'aperçut pas, au fond du bosquet des Amours, Nicole, en grande conversation avec un seigneur qui lui parlait à l'oreille.

(*A continuer.*)

(*Communiqué.*)

Encore une tombe que vient de s'ouvrir à la jeunesse et à la beauté; encore une vierge enlevée au printemps de ses jours. MLLE MATHILDE LABARRE n'est plus! Elle est morte à quinze ans, morte au moment où la vie commençait à peine pour elle, au moment où le monde allait lui découvrir ses joies et ses enchantemens. Elle est morte dans les bras d'une mère au désespoir, entourée de tous les soins que peuvent prodiguer et la science et l'amour. Quinze jours elle a lutté avec toutes les forces que donnent une constitution rigoureuse, l'attachement à la vie: lutte inutile. La victime était marquée, rien n'a pu conjurer le coup fatal. Elle a suivi de près au tombeau une autre jeune vierge, compagne de ses jeux, de ses plaisirs et de ses études, belle comme elle, pure comme elle, et comme elle l'orgueil, l'idole et la joie de sa famille. Durant de pareilles calamités toute consolation est inutile; si la raison se tait, le cœur saigne et la tendresse murmure. Aux âmes religieuses la soumission, la résignation; mais aux mères les larmes, aux mères les atroces douleurs et les éternels désespoirs.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Euphrasia, Buntin, pr Boston.
Elizabeth Ellen, Tyler, pr New York.
Barque Ovando, Harden, pr New York.
Touro, Welsh, pr Tampico.
W H D C Wright, Jackson, pr Baltimore.
Mercid, Escott, pr Mobile.
St Lawrence, Waite, pr New York.
Brick Osprey, Gibbons, pr Baltimore.
Union, Botel, pr Barcelonne.
Jas Hunt, Simmons, pr Liverpool.
Goelette Santa Rosa, Smith, pr Apalachicola.
Heroine, Ewsor, pr Vera Cruz.
Polace Joven Dolores, Coll, pr Barcelonne.

ARRIVES.

Navire Hindostan, Cushing, de Liverpool.
Aurelius, Crocker, du Havre.
Rochester, Otis, de Livarpool.
Barque Valhalla, Howes, de Liverpool.
Brick Garnet, —, à la pointe.
Perfect, Gardiner, de Tampico.
Goelette Louisiana, Bowards, de Brasos.
Lavinia, Mitchell, de Port Cavallo.
European, Brower, de Matagorda.
Steamers Creole, Griffin, de Mobile.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
C Conner, Haygood, des Attakapas.
A W Vanleer, McCall, de St Martinville.
Belle-Isle, Labarth, de St Martinville.
Meteor, Robinson, de Ouachita River.
Empire, Elliot, de St-Louis.
Princess, Leathers, de Hard Times.
Music, Dalféres, de Donaldsonville.
Hannibal, Bacon, de Cairo.
Gov Jones, Turner, de Nashville.
Archer, Verbois, de Plaquemines.
Yalabusha, Aukrim, de la Rivière Rouge.
Monterey, Withenburg, de Waterloo.

Chargement du navire Aurelius, du Havre—13 colis marchandises L H Richard—3 Chas Odier & Co—2 L Voisin—16 J Wilhien—736 W Armstrong—1 E D Francis—5 Tatout frère—4 Stark, Day, Stauffer & Co—1 C Kienovenne—1 Ravelet & Huet—5 Rouligny & Garacheam—11 H de Goer & Riffard—4 Thos Medley & Co—3 A Churvierre—3 J Specht—1 E Gerard—4 C Schneider—3 P Alkent—3 Chassagnat & Boulinger—5 ordre.

Au bas du fleuve et montant:
Trois navires, deux barques et deux bricks, dont les noms sont inconnus.

MEMORANDA.

Le navire Alhambra parti de ce port pour le Havre, a été rencontré le 24 du courant, à 73 milles Sud Est de la Balise.

NEW-YORK, 16 décembre—Expédié, navire Wabash, Hathaway, pour la Nouvelle Orléans.

BALTIMORE, 15 décembre.—Arrivées, barques Louisa, Young, et Louisiana, Pillsburg, de la Nouvelle Orléans.

MARSEILLE, 16 novembre—La barque Catherine, Butler, se rendant à Palerme pour prendre un chargement pour la Nouvelle Orléans; le navire Rhodes, Remmington, devant partir le 1er décembre pour la Nouvelle Orléans.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Union,	de France,	20 nov N.York	— déc
Missouri,	de France,	24 nov N. York	24 déc
Hibernia,	d'Angleterre,	4 déc Boston	1er jan
Philadelphie,	de France,	25 déc N. York	24 jan

HOTEL ST-LOUIS.
A louer l'Hôtel St-Louis, s'adresser au bureau de la Banque des Citoyens.
8 déc—6 V. ALLAIN, Président.

DEMANDE—On désire trouver à louer un jeune domestique d'une quinzaine d'années. S'adresser au bureau de l'Abeille. 27 déc

DEMANDE d'un ouvrier sachant travailler les cheveux, encoignure Bienville et Chartres. 8 déc

Extrait des délibérations du Conseil des Marguilliers de l'Eglise St-Louis.
Séance de lundi 27 décembre 1847.
Sur motion de M. D. Augustin, la résolution suivante a été unanimement adoptée:
ATTENDU que les allégations contenues dans le rapport et les résolutions adoptées par le Conseil général de la ville, en sa séance du 22 du courant, concernant la condition actuelle de la bâtisse servant de siège aux cours de justice, prétendent que cet édifice n'est pas dans un ÉTAT SÛR ET HABITABLE, sont évidemment le résultat d'une grave erreur dans laquelle sont tombés les honorables membres de ce Conseil; attendu que ledit édifice vient de subir dans le courant de la présente année des réparations complètes dans sa toiture et ses parties principales, lesquelles sont encore en voie d'achèvement, et dont le coût total s'élève pour cette année à la somme de neuf mille piastres payée par la Fabrique;
Attendu qu'aucun avis ni aucune plainte n'avaient encore été adressés à ce Conseil relativement au défaut de sûreté ou autres inconvénients résultant des réparations récemment faites, et qu'il convient dans l'intérêt de la vérité, que les données les plus exactes concernant cette affaire, soient soumises au public;
Il est résolu qu'un comité composé de MM. D. Augustin, F. Correjolles, E. Tricou et B. Vionnet, soit chargé de faire un rapport sur l'état actuel de l'édifice servant de siège aux cours de justice; que ce comité soit autorisé pour cet objet à s'adjoindre deux entrepreneurs assistés du voyer de la 1re Municipalité, et que ledit rapport devra être publié dans le Courrier et dans l'Abeille.
Pour copie conforme:
28 déc—1 [Signé] A. DUBUC, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Railroad Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, le 26 décembre 1847.
UNE élection de sept directeurs pour servir durant l'année 1848, aura lieu lundi prochain, 3 janvier 1848, au bureau de la dite Compagnie situé rue de la Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny, Troisième Municipalité, de dix heures à deux heures P. M.
Par ordre,
28 déc—6 PHIL. GUESNON, Secrétaire

CANAL AND BANKING COMPANY.
Nouvelle Orléans, 27 décembre 1847.
AVIS—Les actionnaires sont par le présent notifiés qu'à une assemblée des Directeurs, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende semi-annuel de trois pour cent sur le fonds capital a été déclaré, payable en cette ville lundi prochain, 3 de janvier, et à la Banque du Commerce, à New York, le 1er février prochain.
N. N. WILKINSON, Caissier.
28 dec—6f

HOTEL D'ORLEANS.
MME ANNE GEORGE prévient le public en général, qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché; elle en a depuis $25 jusqu'à $30 par mois, y compris le logement et la nourriture; elle a aussi de très belles chambres de famille depuis $1 jusqu'à $2 par jour.
Mme ANNE GEORGE espère que le public qui l'a honorée jusqu'à ce jour de sa confiance voudra bien la continuer à l'avenir.
☞ On demande une bonne couturière ou une modiste. 24 dec—15f

Leçons de Français, Anglais et Italien, Rue St Pierre, No. 132.
MADAME DE PREFAKE a l'honneur d'informer le public qu'elle se propose de donner des leçons de langues Française, Anglaise et Italienne, chez elle ou au domicile des personnes, et dans les pensionnats de jeunes demoiselles. Cette dame fournira de bonnes recommandations aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; elle enseigne à faire de charmants tableaux à l'huile en six ou dix leçons.
N. B.—A VENDRE deux superbes PIANOS PICOLOS arrivant de France, et garantis bons, rue St Pierre, No. 132. 23 déc—1m

Succession de feue Henriette Rebarb décédée, veuve de J. H. Piatkmann.
LES créanciers de la susdite succession et toute autre personne y intéressée, sont invitées à présenter leurs réclamations avec les pièces à l'appui, au soussigné, avocat de la succession. F. BIRON,
24 déc—3f rue Ste-Anne, No 51.

GARDES D'ORLEANS.
Attention!!!
UNE élection de premier et second lieutenants pour ladite compagnie, aura lieu le mercredi 29 du courant de six à huit heures du soir, au No 95, rue Conti.
Par ordre du capitaine, GUSTAVE CRUZAT.
F. T. BOURNOS, Secrétaire par intérim.
28 déc—3f

DEMANDE—On demande un jeune homme, pour se rendre utile dans un bureau. S'adresser par la poste lettre O. No. 45, et donner son adresse.
28 dec—3

EN magasin provenant des derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
50 barriques vieux vin rouge pour familles,
50 do bon vin ordinaire;
1000 caisses vin rouge diverses qualités;
25 do vieux vin blanc Sauterne;
25 do prunes à l'eau-de-vie;
40 do absinthe suisse;
18 estagnons eau de fleur d'oranger;
25 caisses Kirchen Waser;
500 boîtes truffes du Perigord,
400 demi do do do;
500 do petits pois,
200 demi boîtes do;
100 boîtes cèpes à l'huile et champignons;
200 demi do champignons;
500 boîtes sardines à l'huile;
1000 demi do do do;
1000 quarts do do do;
50 caisses prunes assorties au jus;
50 do fraises au jus;
20 boîtes demi et quarts de boîtes pâtes truffes;
20 paniers bouteilles vides;
20 do champagne Chateau d'A;
50 do do Cordon Vert;
40 douzaines chemises Methuen;
3 caisses chapeaux français.
SIMEON D. GRATIAA,
23 dec 35, rue Natchez.

COGNAC CASTILLION—40 quarts de pipe Cognac, ayant droit au drawback, à vendre par S. D. GRATIAA, 35, rue Natchez. 28 déc

PRUNES—25 caisses prunes de la nouvelle récolte, qualité supérieure, en jarres et boîtes transparentes, en débarquement du navire Vistula de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIERE,
28 dec 24, Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
1000 Caisses maintenant en magasin, comprenant un assortiment général, assortiment de marchandises de saison, bons pour la ville et la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR,
21 dec 30, rue de la Douane.

COGNAC—10 demi pipes de la marque de Dusseau jeune; 5 do do do Pinet, Castillon & Co.; 35 quarts do do do.
6 barils vieux cognac do; en débarquement du navire Vistula, de Bordeaux, et à vendre par F. JORDY,
28 dec 10, rue Conti.

CHAMPAGNE—De la marque du Marquis de Massac et de Loisson, différentes qualités, en magasin et à vendre par F. JORDY,
28 dec 10, rue Conti.

FRUITS AU JUS ET A L'EAU-DE-VIE—Prunes, absinthe Suisse, de Yerein & Lecoultre, guignolet, bouteilles vides, &c., &c., reçus directement de Bordeaux, et à vendre par F. JORDY,
28 dec 10, rue Conti.

ANISETTE SURFINE—30 paniers de la marque de "Champion", en magasin et à vendre par F. JORDY,
24 dec 10, rue Conti.

VINS—Reçus par les derniers arrivages de Bordeaux, un grand assortiment de vins en barriques et en caisses, des marques de Chateau Margaux, Laoville, Lafitte, St-Julien, St-Estèphe, Montferrand, Pedesmac, &c., &c., en magasin et à vendre par F. JORDY,
28 dec—10f 10, rue Conti.

AMANDES A LA DAME.—10 balles de la nouvelle récolte très supérieure, en débarquement du navire Vistula de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIERE,
28 dec 24, Vieille Levée.

IMPORTATIONS récentes et directes et à vendre à des conditions favorables:
250 barriques vin rouge de Marseille.
80 demi-barriques do do.
100 quarts de barriques Porto, 200 do Madère,
200 barriques vin de Bordeaux, des 1ers crûs,
50 demi-barriques Sauterne,
2000 caisses vin rouge, 50 do Chambertin,
50 do absinthe suisse,
50 do liqueurs assorties,
100 do fruits assortis,
2500 demi-boîtes sardines à l'huile,
50 caisses cerises, 25 paniers guignolet,
40 demi et quarts de pipes cognac,
Un petit lot de champagne supérieur,
200 paniers bouteilles vides.
F. LONGIS,
28 dec 116 rue Royale.

TRUFFES—200 boîtes et 200 demi-boîtes truffes à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 dec—6f 90, St-Louis.

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St Louis.

VIN DE MARSEILLE—125 barriques vin rouge de la marque Bergasse, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St-Louis.

OLIVES ET CAPRES—100 caisses à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St-Louis.

VIN ROUGE, en caisses—1000 caisses vin rouge des marques St Julien, St-Estèphe, St-Emilion, Pauillac et la Mission, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St-Louis.

SARDINES A L'HUILE—3000 boîtes et 1/2-boîtes sardines à huile, de la marque bien connue B. Guillous, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St-Louis.

EAU-DE-VIE—40 demi-pipes et quarts de pipes marque J. J. Dupuy, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St-Louis.

VINAIGRE de vin blanc—60 barils vinaigre à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90 St Louis.

VIN DE BORDEAUX pour familles—60 barriques Haut Brion et Haut Talence, 60 barriques do, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—3f 90 St-Louis.

IL s'est rendu chez le soussigné, à Gentilly, un CHEVAL alezan d'environ 14 mains de haut, borgne de l'œil droit, ayant une cicatrice sur le dos, queue courte, crinière longue, ferré des 4 pieds, aucune autre marque visible.
Le propriétaire est prié de venir le réclamer et payer les frais, faute de quoi il sera vendu à l'encan le 10 janvier 1848. ARNAUD RAMAR,
28 dec—3f à Gentilly.

CONDUIT aux épaves de la 4ie Municipalité, située rue Baronne:
Un cheval bai d'environ 17 mains de haut, longue crinière, queue courte, nez blanc, une étoile sur le front, 3 pieds blancs, une tache blanche sur le pied droit de devant, près du sabot, ferré, nulle autre marque visible.
S'il n'était pas réclamé d'ici à samedi, 8 janvier 1848, il sera vendu au lieu accoutumé par R. Kerrigan, encanteur, préposé à cet effet.
J. L. WINTER,
28 déc—3m10 Cap. de la garde de nuit.

G. W. DUNBAR,
MANUFACTURE DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
A vendre—50 caisses bottes, souliers et brodequins, actuellement en débarquement du navire Essex.
9 dec

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS.—Formant un assortiment complet pour la saison, actuellement en débarquement du navire United-States, à vendre par FROST & CO.
7 déc 10 Magasins.

AVIS—Le steamer de Southampton, malle des Antilles, arrivera à l'Ile aux Vaisseaux (d'après le temps) samedi 1er janvier 1848, à 6 heures du matin, et partira le même jour à 6 heures du soir pour la Vera Cruz et Tampico.
Les passagers avec leurs effets seulement (sans sacs à lettres ni journaux), partiront du dépôt du Rail Road du chemin de fer du Mexique, vendredi 31 courant, à 3 heures 1/2 de l'après midi, pour le débarcadère Proctor, au lac Borgne, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression, BOLIVAR, capitaine Fowler. Les passagers sont priés d'être ponctuels. Prix du voyage au steamer anglais $3.
Les personnes désirant visiter le steamer anglais (de 1800 ton.) seront transportées comme il est dit ci dessus, et retourneront par la même voie. Prix du voyage, toutes dépenses comprises, $6.
Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau du chemin de fer du Golfe du Mexique, No 70 passage de la Bourse.
28 dec—3 G. MUSSON, Contrôleur.

Chemin de fer du golfe du Mexique,
ARRANGEMENTS D'HIVER.
A PARTIR du 1er janvier 1848, les chars partiront chaque jour aux heures suivantes:
Départ de la ville.
9 heures A. M.
3 heures P. M.
☞ Un train spécial pour le Lac Borgne partira du dépôt de la ville TOUS LES DIMANCHES à six heures et demie du matin, et repartira du Lac Borgne à quatre heures et demie de l'après-midi.
Départ du Lac Borgne.
5 heures et demie A. M.
1 heure et demie P. M.
Départ du débarcadère Ducros, à 7 heures A. M.
Prix du voyage au lac, 75 cents—Enfants et esclaves, 35 cents.
Restaurant chez Proctor, sur le Chemin à Coquilles, tenu par Mr. Ml. Garcia et M. Wm. Trim. 27 dec

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a transféré son établissement de distillateur confiseur, de la rue Royale No. 220, à la rue de Chartres No. 81, entre Conti et Bienville, où il offre à vendre les marchandises d'importation et du pays détaillées comme suit:
100 caisses liqueurs assorties demi fine, fine et superfine;
25 do eau verte;
20 do curaçao grand modèle;
10 do curaçao petit modèle;
25 do absinthe Yerein et Lecoultre;
10 do Sauvageol et Brunelon;
10 do E. Pernod;
20 do maraschino petit et grand modèle;
200 paniers anisette de Bordeaux, demi fine, fine et superfine;
5 caissons eau de vie de Dantzic;
5 do anisette de Hollande;
10 do Old Rough & Ready bitter mint;
10 do ratafia de Mures;
10 douzaines pots de confitures du pays, orange, limon et cédrat, sirops assortis pour familles,
Eau de beauté pour enlever les taches et rousseurs;
Eau de Cologne.
Aussi:
En magasin, reçu par les derniers arrivages:
200 livres Coriandre, 100 do anis vert, 250 do fenouil de Florence, 200 do anis Etoilé, 100 do Hysope;
100 livres mélisse, 200 do grande absinthe, 200 do petite absinthe, 100 do menthe, 30 do Macis, 50 do graines d'Ambrette, 30 do de Corri, 30 do de Cherri, d'Aucia de Crête, Ecorce de Curaçao, racine d'Angelique, d'Aunée, myrrhe en larmes, graines de Cumin, racine de Calamus.
Aussi un assortiment d'Essence qualité supérieure, de fenouil fin, Bergamotte, Romarin, Citron, Cédrat, Neroly pétale, anis vert, Badiane, Absinthe première qualité, extrait de Jasmin et de Rezéda.
J. BOURDIN,
27 dec—30 81, Chartres, entre Conti et Bienville.

☞ Le navire ALESTO, capt. Conk, du Havre, est maintenant en déchargement au-dessus du [illegible]. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis et de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, car toutes les marchandises qui ne seraient pas reçues seront envoyées aux magasins publics.
27 déc JENKINS & TIGLER, No. 95, rue Commune.

J. FEYTEL,
ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI,
A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un superbe assortiment de montres et de pendules, qu'il vendra à des prix très modérés. [illegible]

Nouvelles Marchandises.
[illegible]
Mme WAYMOUTH aura le plaisir de montrer aux dames qui la visiteront les chapeaux les plus élégants qui aient jamais été importés de France.
D. P. WAYMOUTH, 57, rue du Canal.
☞ On demande une bonne modiste en [illegible] capable de prendre la direction générale des affaires en cette branche.—S'adresser à
1 nov D. P. WAYMOUTH

SUCRE BLANC—Sucre blanc clarifié de l'habitation dite Star Plantation, à vendre par
16 déc—15f MENARD & VIGNEAUD.

CHANGEMENT DE DOMICILE
MENARD & VIGNEAUD ont transféré leur domicile du No 106, rue Poydras, au No 16, rue Bienville. 16 déc—15f

CIGARES—134 caisses cigares de la Havane en débarquement du brick T. Street, à vendre par LABORDE & XIQUES,
11 dec 31, Commune.

SUCRE BRUN—210 caisses sucre brun de la Havane, ayant droit au drawback, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7 dec 31, Commune

GELÉE DE Goyave—quelques barils de gelée et marmelade de goyave, en petites boîtes, à vendre par LABORDE & XIQUES,
11 nov 31, Commune.

CAFÉ DE LA HAVANE—200 sacs prime café vert de la Havane, de la nouvelle récolte, en déchargement du brick T. Street, à vendre par LABORDE & XIQUES,
16 dec 31, Commune.

CIGARES—Un stock parfaitement choisi des marques en vogue, de la Havane et de Principe, à vendre, depuis $12 jusqu'à $35 le millier, par
25 nov LABORDE & XIQUES, 31 Commune

CONFITURES. Conserves de 1ère qualité de la Havane en magasin, à vendre par LABORDE & XIQUES,
11 nov 31, Commune

PICADURA—Quelques barils de picadura pour papier à cigares, à vendre par LABORDE & XIQUES,
13 nov 31, rue de la Commune

MIEL—Petits barils de miel de la Havane, 1ère qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES,
11 nov 31, Commune.

TROISIEME LIVRAISON DE L'UNION DES ARTS.
CINQ piastres par an.—ALBUM MENSUEL—Littérature, Théâtre, Musique, Dessin, Modes, &c., &c.—Cette livraison contient:
Littérature.—Un Roman de Rencontre, par E. Souvestre; l'Eau de Cent sous par E. Guinot; Un Amour Impossible, par L. Laspès.
Poésie.—Le Zèbre et l'Ane, par Viennet.
Théâtre.—Feuilleton de Guérault.
Modes.—Deux gravures et feuilleton, dessins de broderies.
Lithographie—Chanson à la porte d'une Fonda.
Musique.—La Mère du Pêcheur, romance; le Crépuscule, Reverie, VA. HEBERT, agent,
7 dec 149, rue de Chartres

AVIS AUX MARCHANDS.
LORNE & FROIS ayant installé le haut de leur magasin spécialement pour la vente en gros, informent les marchands de la ville et de la campagne qu'ils ont en magasin un assortiment complet de marchandises françaises et allemandes, qu'ils vendront à des prix très modérés:
Moires noires, Pekins, poult de soie, taffetas gros grains, royales reps, gros de Naples et satins noirs et couleurs unis et façonnés, passementeries pour robes et rideaux, mouchoirs batiste, ourlet, rivière brodés et garnis; mouchoirs batiste unis en pièce et en cartons, batistes et linons, batiste, gants en peau et en fil, cravates pour dames soie et en cachemire; cravates pour homme satin, taffetas et gros grains; écharpes cachemire brochées et imprimées; écharpes taffetas noir et couleur, châles satin et gros de Naples, mantelets moirés et à carreaux, rubans satin et en taffetas; ombrelles assorties, corsets différens genres, mouchoirs Madras, bas bleus, gris, blancs et écrus; chaussettes écrues qualités assorties; indiennes françaises, cotons rouges, chamois et bleus; damas coton et laine et coton; coton satiné bleu et chamois; pointes tricot et petits châles Thibet et mousseline laine, noirs et couleurs; satins laine et casimirs noirs; cachemires gris et autres; pèlerines et cols brodés, couronnes et guirlandes assorties; Barèges pour robes, noirs, unis et à carreaux; Barèges imprimés nouveautés; châles crêpe brodés; velours noir et en couleur et un grand assortiment d'autres articles dans leur genre.
LORNE & FROIS,
16 nov 21, rue de Chartres.

BOUTEILLES vides—40 paniers de 100 bouteilles, Eau-de vie en quarts de pipe et en demi-pipes, en entrepôt et sous les clefs de la Douane,
100 caisses vin rouge St Estèphe Médoc,
20 barriques do bon ordinaire,
40 do do de Marseille, m. Bergasse,
Huile d'olive en grandes bouteilles et demi-bout,
Olives, capres, cornichons, variantes,
Eau de fleurs d'oranger, savon de Marseille,
Sardines à l'huile en boîtes de toutes grandeurs, à vendre par B. TALAMON,
9 nov 169, rue Royale

AU débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 8 barriques vin rouge Macau Médoc; 17 barils do du Pauillac Médoc; 20 do vin blanc Haut Sauterne; 14 do do do 1841; 100 caisses vin rouge St Estèphe Médoc, 100 do do St Julien Médoc, à vendre par B. TALAMON,
18 nov 169 rue Royale

BOUTEILLES VIDES, Bouchons assortis, huile d'olive, eau de fleur d'oranger, curaçao, maraschin, sardines à l'huile, liqueurs assorties, savon français, à vendre par
11 déc B. TALAMON, 169 rue Royale

VIN de Marseille—40 barriques de la marque Bergasse, à vendre en magasin, par
11 dec B. TALAMON, 169 rue Royale

VIN de Bordeaux—500 caisses vin rouge St-Estèphe, 150 do do St-Julien Médoc, 20 barriques vin rouge bon ordinaire, 5 do do vieux, à vendre par
11 dec B. TALAMON, 169 rue Royale

VIN de St-Georges—4 barriques vin de St-Georges, vieux, à vendre par
11 dec B. TALAMON, 169 rue Royale

FRUITS A l'Eau de Vie—100 caisses cerises à l'eau-de-vie, marque Champion; 36 do Abricots do en pobans d'un litre; 20 do Prunes do en pobans d'un litre; 18 do Poires do en pobans d'un litre; 6 do Fruits assortis do, en pobans d'un demi litre; 20 do Abricots do, en pobans d'un demi litre; 13 prunes do, en pobans d'un demi litre, 12 do Poires do, en pobans d'un demi litre, à vendre par
11 dec B. TALAMON, 169 rue Royale

25 barriques et 600 sacs beurre à plâtrier, venant d'être reçus et à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
9 nov au Magasin Rouge, 3e municipalité

EN débarquement de la barque Hanes, de Bordeaux, 6 demi pipes Cognac dite champagne, de Glivier; 5 quarts pipes idem; 4 demi pipes Cognac de pauvre, de J. J. Dupuy; 10 quarts idem; 40 caisses abricots à l'eau de vie, 30 do de fruits assortis, à l'eau de vie, 50 do prunes à l'eau de vie; 25 do poires, do 25 caisses vin Haut Talence, 25 do pruneaux en caisses, 10 do anisette. 5 balles bouchons, fins et superfins, 6 do surfins, 150 paniers bouteilles vides, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
20 nov 11 et 15, St-Louis.

MM. DOLBEAR et Frères, viennent d'ouvrir une classe d'écriture, au No. 29, rue de Chartres.
Cette classe, ainsi que celle du No. 15, rue du Camp, sera ouverte toute l'année.
Les personnes, depuis 6 jusqu'à 60 ans, qui désirent prendre des leçons, pourront, en très peu de temps, acquérir une écriture élégante et rapide.—Il n'est personne qui ne puisse acquérir une belle écriture s'il reçoit de bonnes leçons.
Classes de 9 à 11 heures du matin; de 4 à 6 et de 7 à 9 heures du soir.
Plumes d'or de Dorbear, à vendre. 27 déc

Etat major, 1ère division, milice de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1847.

ORDRES GENERAUX.

No 1.

1o—Les corps de volontaires de la 1ère division se tiendront prêts à célébrer l'anniversaire de la victoire du 8 janvier 1815.

2o—L'artillerie se préparera à tirer le salut national au lever du soleil et à midi.

3o—Le brigadier-général D. Augustin commandant la légion de la Louisiane, et le brigadier-général E. L. Tracy, commandant la première brigade, sont chargés de l'exécution de ces ordres, dans leurs commandements respectifs, et se tiendront prêts à recevoir d'autres ordres de l'état-major.

4o—Les officiers de la division, commandant des corps équipés, sont invités à se réunir au major général et à l'état major, sur la Place d'Armes, en grande tenue, à 10 heures A. M.

Par ordre du major-général J. L. Lewis, commandant la 1ère division de la milice de la Louisiane.

VICTOR WILTZ, Aide de-camp.
27 déc

Mouchoirs de soie et de coton.
2 Caisses mouchoirs imprimés; 2 do do de Romal.
1 do do rouge turc et coton; 2 do de Madras et Verona.
3 do do independance, venant d'arriver et à vendre par McDOWELL & PECK,
27 dec 26, rue du Gravier

TOILES—10 caisses 7/8 et 4/4 toiles françaises.
10 do do [illegible] rond.
6 do mouchoirs de batiste et de toile; 25 de Pinalla, Britannia et crown; 5 do Listados bleu et Acalco; 4 do fils blancs et brun; 5 do do brun et gris flammé, à vendre par McDOWELL & PECK,
27 dec 26, rue Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Vistula, de Bordeaux:
55 caisses cerises à l'eau-de-vie;
50 do prunes à l'eau-de-vie;
35 do fruits à l'eau-de-vie;
75 do poires à l'eau-de-vie;
En magasin:
31 quarts pipe vieille eau-de-vie de cognac fine
40 barriques vin vieux de Médoc;
40 do vin ordinaire rouge;
300 paniers anisette de Bordeaux;
75 caisses vieux Médoc en grandes et demi-bouteilles;
30 do vieux vin blanc do do
25 paniers guignolet d'Angers.
Par FOUGET, fils,
27 dec 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

TUILES A FEU ANGLAISES—10,000 tuiles à feu de différentes dimensions, bonnes pour les bouilloires de steamboats, à vendre par ALFRED KEARNY & CO.,
27 dec 20, Magasins.

POUR 600 balles de foin, à bord du navire Austria, s'adresser à L. H. GALE,
27 dec 93, rue de la Commune.

POUR 200 balles foin, à bord du navire France, s'adresser à L. H. GALE,
27 dec 93, rue de la Commune.

CARREAUX DE VITRES—300 caisses en déchargement du navire J B Wats, 600 do do des navires Wert et Silas Holmes.
500 do en magasin, formant le plus bel assortiment de la ville.
300 caisses vitres françaises des meilleures manufactures d'Europe, à vendre à d'excellentes conditions, par NATHAN & JARVIS,
27 dec Encoignure Magasins et Commune

CHLORURE DE SODA, de Labarraque—12 barils en déchargement du navire [illegible], du Havre, ainsi qu'un bel assortiment de médecines françaises, à vendre par NATHAN & JARVIS,
27 nov Encoignure Magasins et Commune

HUILE DE LIN—45 barils première qualité, à vendre par NATHAN & JARVIS,
27 dec Encoignure Magasins et Commune

VIN—300 barriques vin de Marseille, de Bergasse Bonnet et Bedford, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
16 dec 11 et 15, rue St-Louis

F. P. DUCONGE,
Importateur de produits Chimiques,
FRANCAIS ET ANGLAIS.
DE DROGUES, MÉDICAMENS SECRETS, PARFUMERIE, BANDAGES, &c. &c.
No. 39, RUE DE CHARTRES, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE, Nouvelle-Orléans.
PREVIENT le public et ses amis, qu'il vient de reprendre son ancien local, rue de Chartres, No. 39, détruit par l'incendie du 25 mars passé; et qu'il reçoit dans ce moment un nouvel assortiment de drogues simples et composées, de Produits Chimiques, français et anglais, de médicamens secrets, de Parfumeries fines, Verreries, Bandages, &c. &c.
Messieurs les Médecins et Pharmaciens, les Habitants et Marchands de la Campagne, trouveront chez lui tout ce dont ils auront besoin, à des prix modérés et des conditions avantageuses.
20 nov—3m p.3m.

PATE PECTORALE BALSAMIQUE DE REGNAULD Aîné.
Préparée par L. Frère, élève et successeur, et seul propriétaire A PARIS.
Seul Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez F. P. DUCONGE,
14 dec—1m No 39, rue de Chartres.

PILULES FERRUGINEUSES de Vallet pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments affaiblis soit par l'âge, soit par les maladies.
Seul dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez F. P. DUCONGE,
14 dec—1m No 39, rue de Chartres.

BROSSES A DENTS de Londres, article supérieur, à vendre chez F. P. DUCONGE,
14 dec—1m No 39, rue de Chartres

Marchandises Françaises en gros.
LE soussigné vient de recevoir par les navires: Ancona, John Calhoun et Huron, du Havre, les articles ci-après, qu'il offre à vendre à des prix modérés:
1 caisse satin laine noir pour pantalons.
1 do drap noir Sedan, 4/4.
5 balles cotonnade bleue unie, "extra-forte."
4 malles mock madras, dessins nouveaux.
1 caisse serge noire pour doublure.
1 do mousseline laine noire, 5/4.
1 do cachemire d'écosse en couleur, 5/4.
2 do ombrelles unies, moirées et à franges,
1 do barèche en couleur et unie,
1 do toile d'Italie unies, petite et grande larg.
1 do unie en couleur.
1 do robes brodées soutachées.
1 do foulards de soie écossais pour robes.
2 do rubans grande nouveauté, 7, 9 et 12.
1 do fleurs artificielles.
1 do crêpe noir et en couleur.
2 do capotes ouatinées pour fillettes.
30 douzaines voilettes noires et blanches.
10 do fichus dentelle noire et blanche.
10 do pèlerines do do.
En entrepôt:
300 do mock madras, qualité ordinaire.
3 balles cotonnade bleue-extra-forte.
FRED. BONIS,
12 nov 62, Conti, en face la Banque de la Lne

Marchandises françaises.
LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre un assortiment complet de marchandises pour la saison, consistant en partie des articles suivants:
Couvertures de laine mérinos, de en molleton; indiennes chamois et bleu lisse, de chamois et bleu satiné, de rouge lisse, damassé et satiné; bordures pour assortir; madras français; indienne à meubles bleue et jaune; flanelle Bolivar; chaussettes écrus et bas gris français; damas coton, de laine et coton, damas laine riche, mérinos couleurs diverses, mousseline de laine unie et à ramages, cachemires d'Ecosse, cachemir écossais, pluie de laine et satin alcyon, haute nouveauté; drap noir et couleurs fantaisie, casimirs Boujean noirs et couleurs, mouchoirs batiste à ourlets, de fil, de Vignettes, broderie, mousseline brodée, de garnis en Valenciennes, batiste unie, entredeux Valenciennes, dentelles noires et blanches, plumetis et mousseline de l'Inde, cols unis, piqués et garnis, gants de peau Jouvin pour hommes et pour femmes, de en castor piqués, militaires fins, aunés et égyptiens, gants de soie, noirs et blancs, flanelle couleurs, cravates noires unies, damassées et quadrillées, velours, peking, satin et taffetas noirs, satin quadrillé, cravattes et écharpes satin, noires et en couleurs pour hommes, châles indoux, tauris, mérinos et cachemires d'Ecosse noirs et en couleurs, écharpes cachemire d'Ecosse, fleurs artificielles, eau de Cologne, crème amandes et ambroisie, ombrelles, parapluies, peignes, brosses, agrafes, lacets, etc., etc.
1 nov F. G. BARRIERE & CO.

Marchandises Nouvelles.
Au Magasin de Grande Variété.
TATOUT FRERES,
RECEVANT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment de marchandises, qui méritent l'attention des marchands de la ville ainsi que ceux de la campagne.
Grand choix de bas pour dames, blancs, bleus, écrus et gris mêlé; do pour enfants et fillettes, blancs et gris mêlés, assortis de Nos.; chaussettes pour enfants, écrus, gris et couleurs de fantaisie; chaussons pour hommes, en coton, gris, écrus, blancs, bleus, de en laine; bonnets de coton blanc, pour hommes et pour femmes; jupes de coton tricotées; do caleçons et camisoles; gants de coton, laine, soie et autres; bretelles, diverses qualités; galons français et allemands, assortis Nos.; lacets pour corsets, soies, fil, choix de fil par livres, Marshal et autres marques, Nos; fil glacé, extra-fin, Nos. assortis; dépôt de fil Alexander en bobines; papier à écrire fin, foolscap et ordinaire; do à lettres, qualités diverses; encre bleue et noire, 1re qualité; plumes d'acier et autres, crayons, &c.; porte-crayons de tous genres; couteaux de table et autres; [illegible]
Grand choix de parfumeries, savons fins et autres, [illegible]
Ils ont constamment en magasin, un grand assortiment d'autres articles, qu'ils offrent à vendre à des prix très-réduits.
TATOUT FRERES,
10 déc No. 101, rue de Chartres, [illegible]

40 CAISSES vin de Frontignan, à vendre par
11 déc B. TALAMON, 169 rue Royale

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

J. E. LOBRE.
84, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
INFORME respectueusement les dames et le public, que son assortiment d'articles de fantaisie et son bazar de jouets sont prêts à être examinés pour le choix des articles convenables pour cadeaux de nouvel an.
Il a installé dans son bazar un magasin de jouets à 5, 10, 15, 20 et 25 cts. pièces. 23 dec—10f

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, à vendre. S'adresser à EDWD. SHIFF,
23 dec—17 No. 78 rue du Canal

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
23 dec 22, rue St Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ,
23 sept 93, Douane.

A. C. GOUGH,
Marchand de Nouveautés et marchandises sèches
Rue de Chartres, No 4,
NOUVELLE-ORLEANS.
N. B.—Toiles d'Irlande et draps de lit de première qualité à l'usage des Familles. 24 dec

PLUMES GALVANISÉES, aussi bonnes que des plumes en or, à 20 cents la carte, contenant 20 plumes et 1 bon porte plume.—Plumes No 1, pour écrire l'expédié; do No 2, pour la bâtarde; No 3, pour l'anglaise; No 4, écriture italienne; No 5, pour la gothique et la musique; No 6, plumes de dessin.
Dans le cas où les plumes ne seraient pas à la satisfaction de l'acheteur, on remboursera l'argent.
A vendre chez V. HEBERT, Libraire,
22 dec—6f Rue de Chartres.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en mains, à vendre par J. M. CABALLERO,
27 dec 32, Vieille Levée

CAFE de la Havane en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
27 dec 32, Vieille Levée.

SUCRES—Blanc, jaune, brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
27 dec 32, Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPES—Véritables principes, de la marque du steamboat, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
27 dec 32, Vieille-Levée.

VANILLE—1 caisse vanille en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
27 dec 32, Vieille Levée.

CHAMPAGNE.—500 paniers de marques de Ruinart, père & fils, des deux ancres, Swan, Tower etc., à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
27 dec 17 et 19 St Louis.

SARDINES—5000 demi-boîtes de marques Cossée & Martin, et A. Canoa, 6000 quarts do, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
27 dec 17 et 19 St-Louis.

EAU DE VIE.—50 quarts de pipes de Godard, 11 demi-pipes do, 5 de Castillon 1815, 3 quarts de pipes do, 3 demi-pipes 1815 do, 5 do Pinet, Castillon, 5 demi et 5 quarts de Hennessey, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
27 dec 17 et 19 St Louis.

VIN ROUGE.—3000 caisses St-Estèphe, St Julien, Chateau Margaux, Leoville, Lafitte, 34 caisses de Chateau de Peyrahade, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
27 dec 17 et 19 St-Louis

VIN BLANC—50 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
27 dec 17 et 19 St-Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—300 caisses vendre par E. ROCHEREAU & Co,
27 dec 17 et 19, rue St-Louis

ABSYNTHE—135 caisses de marques de Sauvageol, Brunneton et Lunet, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
27 dec 17 et 19 St Louis.

CHEMISES DE MULHOUSE—3 caisses à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
27 dec 17 et 19 St-Louis.

CHAPEAUX—6 caisses chapeaux de soie, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
27 dec 17 et 19 St-Louis.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
C. M. SIMPSON.
INFORME ses amis et ses pratiques, qu'il a transféré son magasin au No 36, rue de Chartres, deux portes au dessus de la rue de la Douane, où il offre un assortiment de choix de marchandises sèches pour familles et habitations, renfermant tous les articles de saison.
Marchandises venant d'arriver des encans de New-York, qui seront vendues à très bas prix.
Caisses de Cachemires et Mousselines de laine unie et à dessins.
do mousseline de laine à 25 cents par varde.
do nouveautés, 20 do do, 12 1/2 la varde.
Soie riche pour robes, parapluies de Paris.
15 balles couvertes de toute dimension, pour familles et habitations.
Linge de table damassé, chemises et draps de lit en toile.
Linge de coton de tout genre, drap do.
20 caisses calicots nouveau genre, de tous prix et qualités.
1 caisse de [illegible], ginghams couleur nouvelle, gilets et caleçons de laine et coton.
Bas et gants de tous genres, enfin, un assortiment des plus complets. 23 dec

Linge fait pour jeunes gens, pour jeunes garçons et pour enfants.
N. C. FOLGER, successeur de Folger et Blake, au coin des rues Douane et Vieille Levée, vient de recevoir par les derniers arrivages:
POUR JEUNES GENS.
Paletots et sacs ouatés de toutes couleurs; habits et redingotes de toutes couleurs; gilets ronds, pantalons de casimir noir et de toutes couleurs; gilets de dessous en cachemire et en velours très fins; gilets de dessous en satin uni et broché pour bal; chemises en toile et en coton avec devants et cols en toile; manteaux en drap avec doublure en laine; chaussons et bretelles.
POUR JEUNES GARÇONS.
Paletots en drap noir et en couleur; do en tweeds noir et en couleur; do en satinet noir et en couleur; gilets ronds noirs, bleus, verts, olives, etc.; manteaux en drap noir et bleu; pantalons de toutes qualités et couleurs, gilets de dessous en soie, satin, drap et cachemire, chemises en coton, en toile avec devants et cols en toile; casquettes en soie et en drap; bretelles, chaussons, etc.
POUR ENFANS.
Habillemens en drap bleu, noir, olive et dahlia; gilets à la polka en drap bleu, noir, olive et dahlia; pantalons en drap bleu, noir, olive et dahlia; gilets à la polka en velours et soie fine; casquettes et bonnets d'enfants; chaussons et bretelles.
Un assortiment général de linge fait de toutes qualités pour hommes; ainsi que linge, chapeaux et chaussures pour ateliers d'habitations.
23 dec☞

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES FRANÇAISES, No. 90, rue St Louis.
En débarquement des navires Rockingham, Howard, Dumas et Francis Depeau, le soussigné offre à vendre:
1 caisses satin laine noir pour pantalons;
1 " draps noir Sedan extra-fin;
10 " cotonnade fantaisie pour pantalons de printemps;
10 " cotonnade bleue unie et marquise;
3 " do marobolan;
5 " do extra forte bleue unie;
6 malles madras 36 pouces, dessins nouveaux;
2 " do 30 do Suisse;
1 caisse serges noires pour doublure;
1 " mérinos noirs;
4 " barège, grande nouveauté.
1 " soierie noire pour robes;
1 " foulards de soie, 36 pouces;
3 " guingham, grande nouveauté,
2 " jaconats (Dollfus Mieg & Co);
3 " coutil pur fil, grande nouveauté,
1 " do fil et coton;
1 " mouchoirs blancs avec bordure;
2 " do en batiste pour hommes;
2 " do cholet pur fil;
4 " rubans, grande nouveauté p. printemps et été; 1 caisse crêpe noir et en couleur;
20 douzaines voilettes noires et blanches;
6 caisses mousselines-laine pour rideaux;
4 " do pour robes.
2 " casquettes en drap p. hommes;
2 " cols, pèlerines et guimpes p. dames;
1 " tartans écossais p. manteaux;
1 " écossais laine et coton p. hab. d'enf.;
2 " ombrelles de tout genre;
2 " jupons grenoilles;
4 " parapluies soies de 30, 32 et 34 pouces;
2 " dentelles riches et imitations.
N. B.—La plus grande partie de ces marchandises sont sujettes au droit de réexportation.
A. PAVILLIER,
22 dec No. 90, rue St Louis

EAU DE VIE—Grand assortiment d'eau de vie des meilleures marques de Cognac et Rochelle, en débarquement du navire Vistula, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
2 demi pipes, 6 quarts et 2 huitièmes vieille eau de vie de Cognac, Pinet, Castillon & Co;
2 demi, 2 quarts et 4 huitièmes do vieille eau de vie Cognac, Otard, Dupuy & Co, 1844;
10 quarts pipes vieille eau de vie Cognac, Camisade & Co;
2 demi pipes, 6 quarts et 2 huitièmes pipes vieille eau de vie Cognac et Martel & Co:
1 demi, 6 quarts et 2 huitièmes vieille eau de vie Hennessy & Co;
2 demi pipes vieille eau de vie A. Seignette;
2 demi pipes et 4 quarts do vieille eau de vie Ste-Croix.
A. CARRIERE,
24 dec 34, Vieille Levée

DETENU à la geôle de la paroisse St Jean-Baptiste un nègre nommé MARTIN, se disant appartenir à M. Laforest (Tibodeauville). Ce nègre ne parle qu'anglais et paraît âgé de 30 à 35 ans.
Aussi un nègre nommé JOHN, se disant appartenir à M. Reynolds, du faubourg Lafayette. Ce nègre ne parle qu'anglais et paraît âgé d'environ 40 ans.
Les propriétaires de ces nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean-Baptiste, 18 décembre 1847.
27 dec A. LUMINAIS, shérif.

CONDUITS aux épaves du Premier District de la Seconde Municipalité, encoignure des rues Robin et Annonciation,
Un Mulet bai clair, pieds noirs, avec une marque illisible sur l'épaule droite, marque de la selle et du collier, de petites taches blanches sur les côtés, [illegible].
Une vache blanche, tachée jaune et noir, le bout de l'oreille gauche, l'oreille droite fendue en deux endroits, marque sur la hanche droite paraissant être A L.
S'ils n'étaient pas réclamés d'ici au 8 janvier, ils seraient vendus à l'encan, par R. Kerrigan, encanteur préposé à cet effet.
P. VAN BEUREN,
27 dec 1er lieut. de la garde de nuit.

A Vendre en débarquement du navire Vistula, de Bordeaux,
100 barriques vin rouge Montferrand, par DUBUCH F.,
21 dec 77, St Louis, entre Royale & Bourbon

AUX CHARRONS—Essieux en fer avec leurs boîtes, article de première qualité, d'importation directe, à vendre par
22 déc JOHN HAYMAN, 78 rue Poydras.

SAISON D'AFFAIRES.
Avis de grande importance aux Marchands et Négociants.
LA grande circulation que le journal espagnol *la Patria* a obtenue dernièrement parmi les Espagnols de l'Ile, aussi bien qu'à Cuba, au Mexique, Yucatan, etc., nous a engagé à publier un journal quotidien à dater du 1er octobre dernier. Conséquemment les marchands et le public en général trouveront de l'avantage à publier leurs avis dans le dit journal, comme étant le meilleur moyen d'aviser les Espagnols des Etats-Unis, et ceux des pays étrangers.
ALEMAN & GOMEZ,
20 nov—6m 199, rue Royale.

BOTTES pour aller dans la boue, de dimension extras, à vendre par FROST & Co,
27 nov 19, Magasins.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS
Mardi 28 décembre 1847
LA DAME BLANCHE
Opéra en trois actes [illegible]
Précédé par
LE CAPORAL ET LA PAYSE
Vaudeville en un acte.
☞ On commencera à six heures [illegible]

SALLE ST-LOUIS
Bals Masqués de Société

MESSIEURS les souscripteurs aux Bals masqués de Société de la Salle St-Louis, sont priés de faire prendre leurs billets [illegible] et à donner leurs listes d'invitation à l'assemblée au bureau de la Salle le 29 courant, à six heures et demie P. M.

Les bals seront sous la direction des Messieurs dont les noms suivent:

Armand Pitot,	G. Y. Bright,
Alex. Levy,	Vor. Wiltz,
*B. O'Connell,	F. Lavergne,
J. B. Leefe,	G. W. Dunbar,
*P. A. Casanave,	Alex. [illegible],
G. Schmidt,	B. F. [illegible],
*C. J. Mesker,	F. X. [illegible],
Wm. F. Warner,	Chas. [illegible]

* Comité d'admission et d'invitation.
27 dec—2f

SPECTACLE NOUVEAU.

M. A. MUTI a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera un spectacle entièrement nouveau, exécuté par sa *Troupe de Chiens*, auxquels il est parvenu à force de temps et de patience à faire DANSES COMIQUES ET DIABLES MASQUES ET AUTRES EXERCICES [illegible].

Afin de distinguer [illegible]

Ordre du Spectacle
PREMIERE PARTIE.

Le petit chien BRILLANT représentera Napoléon lorsqu'il fut blessé à la bataille de Ratisbonne.

Un singe africain, monté sur un petit cheval, des évolutions militaires.

Grande galopade et marche par CAROLINE.

Nouvelle valse du Tyrol par Mme [illegible]

M. SANSFACON

Danse sur les jambes de devant par JIM [illegible]

Introduction d'une armée [illegible] exécute des mouvements militaires et finit par une [illegible] tout à fait nouvelle.

2me PARTIE.

La polka dansée avec toutes ses [illegible] par Mme POMPRENELLE.

Phénomènes sur la guitare [illegible] et l'approbation de l'audience, etc. M. ARLECHINO.

Mme TRILLERY filera [illegible] au grand étonnement des spectateurs [illegible].

M. Muti espère recevoir sa part du patronage public, qu'il méritera par des efforts constants à rendre ses représentations dignes de sa [illegible].

La représentation a lieu sur la Levée, en Marigny, 3me Municipalité, de 2 à 10 h. du soir.

Prix d'entrée 25 cents, enfants 12 1/2 [illegible].
18 dec—15

GÉNÉRAL TOM POUCE

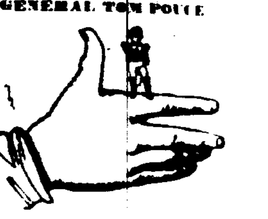

Tous les Matins et tous les Soirs,

A la Salle de la Bourse St-Louis

Le matin de onze heures et demie à une heure et demie, et le soir de sept heures et demie à huit heures et demie, tous les jours, et avant son départ pour la Havane.

Le petit général jouera dans [illegible] tout son répertoire de chants, danses, [illegible], imitations de Napoléon, Frederick le Grand, Chef Montagnard. Il paraîtra aussi dans le magnifique habillement de cour qu'il a porté devant la reine Victoria.

Les superbes bijoux qu'il a reçus de l'Empereur de Russie, de Louis Philippe, de la Reine [illegible], et de la Reine Victoria, seront exposés.

Son équipage en miniature, se composant de sa voiture et des ponies, avec le cocher et le valet de pied, tout cela en diminutif, pourra être vu [illegible].

Les dames et les enfants sont engagés à venir aux levers du matin, car l'assemblée est [illegible] moins nombreuse que le soir.

Les dimanches les représentations auront lieu à onze heures et demie, à une heure et [illegible] de sept à huit heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants [illegible] moitié prix.

BANQUE DE LA LOUISIANE
Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1847.
L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires [illegible] aura lieu [illegible] le 24 janvier prochain, à une heure.
R. M. DAVIS, Caissier.
24 dec

BANQUE DE LA LOUISIANE.
NOUVELLE ORLEANS, 23 décembre 1847.
LES actionnaires de cette institution sont informés que l'élection annuelle des directeurs pour l'année 1848, aura lieu à la banque lundi [illegible] prochain, entre onze heures et une heure.
24 dec R. M. DAVIS, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 22 décembre 1847.
CETTE Banque sera fermée pendant les deux jours suivants: Jour de Noël, et le 1er janvier. Les affaires du jour précédent seront faites la veille.

BANQUE DE CITÉ
Nlle-Orléans, 20 décembre 1847.
CETTE Banque sera fermée samedi 25 courant (Jour de Noël), ainsi que le 1er janvier prochain.
Les billets qui échoient ces jours [illegible] être payés les vendredis précédents.
22 dec R. J. PALFREY, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 21 décembre 1847.
CETTE Banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er jour de l'An, 1er janvier. Les billets échéant ces jours devront être payés la veille.
R. M. DAVIS,
22 dec caissier.

Bureau du Rail Road Pontchartrain
DES soumissions seront reçues au Bureau jusqu'au 12 janvier prochain, pour [illegible] la location de l'Hôtel Washington, de [illegible] l'Arche, et de la maison des Bains [illegible] au bout du Rail Road.
Par ordre du comité,
24 déc—3 PH. GUESNON, Secrétaire.

Cadeaux du jour de l'an
PLUMES D'OR A LA RICHELIEU—Le soussigné ayant l'agence générale d'une manufacture de plumes d'or de New York offre à vendre son stock de plumes en or et porte crayons en or [illegible].
Les plumes de Richelieu dont il est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, se vendent chez lui, avec le plume en argent pour $1.50, garantie pour [illegible] et la flexibilité; ces plumes dont on fait un usage à New York, sont considérées comme les meilleures et les meilleur marché. Plumes et porte-plumes do de $1.50 à $5. Un escompte libéral sera donné par douzaine.
J. H. GUION, 39 rue du Camp, agent général pour les manufactures de Ed. A. Tyler.
21 dec

A. C. GOUGH, No 4, rue de Chartres, à deux portes de la rue du Canal, attire l'attention du public, sur le stock de marchandises qu'il a en mains. Ces marchandises ayant été achetées pour du comptant, peuvent être vendues bien au dessous des prix réguliers de la place. M. C. Gough appelle particulièrement l'attention des acheteurs sur les articles suivants:
Beaux manteaux brodés,
" mantilles "
" visites "
Shalls cachemire, nouveau genre, richement brodés; un lot de pèlerines, chemisettes, cols et manchettes suisses, comprenant un lot de [illegible] entre deux, à vendre à prix de moitié prix.
Les plus beaux calicots, gants de chevreau [illegible] prix courant $1 la douz.; mouchoirs ourlets [illegible] douz., valant $6; de brodés à $2, valant $4. [illegible]
[illegible] à rideaux couleur puce et brodés [illegible]
Il a constamment en vente un bel assortiment de toutes couleurs, couvertures, chemises, de domestic, caleçons, bas, guinghams, calicots [illegible] que de la toile à chemises. Aussi, un assortiment de parfumeries françaises [illegible].
21 dec

MICHAEL KERNAN,
Rue de Chartres, No 30.
A l'honneur d'informer les Dames de la [illegible] française de cette ville et paroisse, qu'il a [illegible] en magasin et aura constamment [illegible] durant la saison, un assortiment complet d'articles d'un genre des plus nouveaux et des plus riches pour noces, tels que Collerettes de Malines, robes en véritables dentelles et points, [illegible], depuis $10 jusqu'à $100 chacun; [illegible] et Voiles en véritables dentelles et en tulle [illegible] à garnitures; mouchoirs de poche [illegible] l'aiguille, d'une grande richesse, depuis [illegible] $75 chaque; des éventails du plus beau genre, [illegible] bandes avec bouquet, ou quart de bouquet [illegible] courtes; gants peau de chevreau [illegible] argent; ainsi qu'un assortiment général [illegible] pour les habillements de bal et d'opéra [illegible] nouveautés de Paris des dernières importations.
21 déc☞

Etablissement de blanchissage de Madame BURTON.
Mme. BURTON vient d'arriver de New York avec un magnifique assortiment de [illegible] chapeaux et de fleurs. Elle invite ses pratiques et ses amies, à lui porter leurs vieux chapeaux afin de les avoir remis à la nouvelle mode, et garantit que [illegible] de dernier genre. Tous les ouvrages exécutés à son établissement sont garantis. Les taches de graisse sont enlevées sans endommager la couleur. On trouvera toujours un grand assortiment de [illegible] peaux, rubans et fleurs, à vendre à son établissement, rue Julie, No. 145, à deux portes de la rue du Camp, dans les 12 maisons. 18 dec

EN déchargement du navire Alesto du Havre, à vendre par le soussigné:
300 fromages tête de mort,
20 meules fromage Gruyère,
25 fromages pâte grasse,
200 saucissons de Lyons,
J. FISSE,
24 dec Encoig. St-Pierre et Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné: Pâtés truffés en boîtes et demi-boîtes, liqueurs assorties, fruits au jus et à l'eau de vie, vermicelle, [illegible] taille et macaroni, huile d'olive, café de Java et de Rio, fruits au vinaigre, olives, sardines à l'huile en boîtes et demi-boîtes, ainsi qu'un grand assortiment de groceries.
J. FISSE,
24 dec Encoig. St-Pierre et Royale

60 barriques vin St Julien,
20 do do St Estèphe,
25 do do Château-Margaux,
25 do do Montferrand,
25 1/2 do do blanc Haut-Sauterne.
6 quarts de pipe vieux cognac (1825).
300 caisses vin rouge Château-Margaux [illegible]
25 caisses vin rouge Chât.-Laffitte [illegible]
100 do do blanc H. Barsac et Sauterne sup.
100 do do do do en demi-bouteilles.
50 do cerises à l'eau de vie.
100 do absinthe, poires et prunes do
Liqueurs, absinthe, kirsch, vermout, anisette, eau de fleur d'oranger, &c &c. DUBUCH F.
21 dec 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.